

La Lettre du Cedre



n° 69 - nouvelles de février 2001 - 1/2

Rédaction, informations : Cedre, rue Alain Colas – BP 20413 – F – 29604 BREST CEDEX
Tél : 33 (0) 2 98 33 10 10 – Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38 – E-mail : cedre@ifremer.fr

Pollution de l'Erika

Finistère

Les derniers chantiers étant achevés, la question de la part de responsabilité de l'Erika dans les souillures occasionnellement constatées sur le littoral se pose, sachant que les résultats de dégazages sont plus visibles sur une côte surveillée et fraîchement nettoyée.

Morbihan

Quelques arrivages de boulettes, faibles en volume, ont encore touché Belle-Ile et la côte de Plouharnel. Les entreprises qualifiées pour le deuxième appel d'offres de nettoyage ont été auditionnées sur leur bonne compréhension des spécifications techniques. Trois sites ont été à nouveau pollués dans la réserve géologique de l'île de Groix, une visite des lieux restant à traiter a été effectuée. A Belle-Ile et Hoëdic, les travaux continuent. Le premier chantier issu du dernier appel d'offres Polmar a démarré en milieu de mois. A Ploemeur et Quiberon, un conseiller du Cedre a précisé les sites à traiter par les CDD et les techniques à employer. La proposition de test de repérage de nappes immergées par sonar à balayage latéral en baie de l'Apothicaire (Belle-Ile) nécessite toujours des clarifications techniques, ce qui repousse une nouvelle fois une éventuelle mise en oeuvre.

Loire-Atlantique

Les ouvertures et clôtures de chantiers continuent à se succéder. Le passage entre les financements Polmar 2000 et 2001 menace de conduire à des retards.

En Nord-Loire, les modalités de protection de la végétation sensible pendant le traitement de l'enrochement de Pen Bron ont été définies et les travaux ont commencé. Le chantier de dépollution de la passe de Pen Bron a pu démarrer le 27 février en ce qui concerne la zone la plus polluée (3000 m²). Les sédiments souillés seront enlevés aux étales de basse mer par un godet équipé de filtres et évacués par barge vers le port du Croisic. Cette première phase doit s'achever le 5 mars pour permettre l'alimentation des salines aux grandes marées de la deuxième semaine de mars. Des nappes coulées ont par ailleurs été signalées par des plongeurs civils au devant de l'enrochement de Pen Bron. Elles pourraient être à l'origine de relargages dans le traict du Croisic. La préparation du chantier de démontage et nettoyage de l'enrochement de Sissables se poursuit. L'analyse technique des réponses au troisième appel d'offres pour le nettoyage des surfaces minérales est en cours. Dans le port d'échouage de Pornichet, environ

soixante mètres fortement pollués en profondeur ont été observés sous l'enrochement qui devra être démonté.

En Sud-Loire, plusieurs chantiers confiés à des entreprises privées ont été réceptionnés et un cahier des charges a été préparé pour les chantiers pris en charge par TotalFinaElf sur la commune des Moutiers, où une forte présence de polluant a été constatée sur le chantier confié à l'entreprise SIS.

Vendée

Suite à la reconnaissance du littoral menée au mois de janvier, de nouvelles opérations de ramassage manuel et de nettoyage des surfaces minérales apparaissent justifiées. Le recrutement et la gestion par le Cedre d'une équipe mobile d'intervention de 5 à 7 CDD Polmar ont été retenus par les élus et la Préfecture. Le montage administratif est en cours. En baie de Bourgneuf, le nettoyage des digues de Coutant, de la Coupelasse, de la Coussière et du secteur des Rouches (Beauvoir-sur-Mer) reste le principal sujet de préoccupation. Le choix technique pour finaliser le nettoyage de la digue de la Coupelasse, provisoirement bétonnée à l'automne dernier sur ses parties les plus polluées pour éviter des relargages de polluant pendant la saison ostréicole, a fait l'objet de nombreuses discussions au cours du mois. Des opérations de démontage et de nettoyage étaient prévues ce printemps mais les ostréiculteurs du secteur préfèrent aujourd'hui majoritairement un bétonnage complémentaire après nettoyage pour limiter les travaux et le risque d'une pollution des prises d'eau voisines. La même question se pose pour la digue de la Coussière et pour le secteur des Rouches. L'île du Pilier a fait l'objet d'une reconnaissance et d'un dossier technique des travaux à réaliser. Ceux-ci ont commencé le 20 février par la partie Sud, zone de nidification, en appliquant les recommandations de la cellule environnementale (balisage des sentiers et protection de la végétation).

Traitement des déchets

Les infrastructures de la plate-forme de traitement sont en place à Donges. Fin février, le montage des divers postes constitutifs de la filière de traitement physico-chimique était bien avancé. Il reste :

- à assembler le poste de broyage ;
- à construire le poste de pesée des bennes de sable traité ;
- à monter le grand tapis d'amenée des déchets solides depuis le stockage d'Arceau ;

- puis à réaliser la liaison entre les étages de la filière et les réglages pour la conduite de l'unité.

Expérimentations suite à l'accident du *Ievoli Sun* et traitement de l'épave

Les expérimentations sur la polymérisation du styrène indiquent que le processus reste lent : seul le styrène non stabilisé présente un degré de polymérisation légèrement supérieur à 1%, la polymérisation restant inférieure à 0,1% dans les autres cuves. Sur la contamination et la décontamination des organismes marins, les résultats du laboratoire municipal et régional de Rouen montrent que la phase d'exposition réalisée au *Cedre* s'est correctement déroulée, avec une présence de styrène à des taux élevés dans la chair des moules et des tourteaux. L'IPSN (Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire) réalisera les tests olfactifs la deuxième semaine de mars. Une expérimentation vient de débiter dans les laboratoires du *Cedre* en vue de définir le comportement de la Méthyléthylcétone et de l'Isopropanol dans une colonne d'eau.

Parallèlement le collège des experts du traitement de l'épave est tenu informé du lancement des consultations des entreprises afin de neutraliser les risques présentés par la cargaison et les soutes.

Tenue d'un barrage anti-feu

Des tests de tenue au feu du barrage FESTOP 750 ont été effectués le 15 février au CNPP en présence de représentants de la société DJET, de la CEPPOL et du *Cedre*. Cinq mises à feu successives ont permis de constater que les éléments de ce barrage en acier inoxydable résistent bien à une montée en température de 850°C : les déformations des flotteurs et des jupes provoquées par la dilatation de l'air sont minimales et n'affectent pas la flottabilité de chaque élément. Au terme des essais, il est apparu que le barrage pouvait être facilement nettoyé et réutilisé. Le 23 février, des essais de traction sur le plateau technique du *Cedre*, portant sur la chaîne de lest et l'ensemble du barrage, ont permis de constater que la structure résiste bien à une traction de 7,5 tonnes et probablement plus.

Europe : 3 accidents de navires-citernes en 1 mois

Le 13 février, le pétrolier singapourien *Faith 4*, transportant 18 000 tonnes de fuel et 2 500 tonnes de gazole, s'est échoué dans le chenal de Dunkerque suite à une avarie de barre. Il a pu être déséchoué à marée haute sans déversement. Le 15 février, le pétrolier *Kilgas Centurion*, lui aussi singapourien, s'est échoué sur une plage au nord de Yarmouth

(Royaume-Uni) avec 1 100 tonnes de gaz liquéfié à bord. Lui aussi a été déséchoué sans déversement. Le 27 février, le pétrolier maltais *Kristal* s'est brisé en deux dans la tempête au large de la pointe de Galice et a coulé avec sa cargaison. Il n'y a pas eu de pollution majeure : le navire, âgé de 27 ans, avait été reconverti en transport de mélasse. Mais malheureusement 11 marins sont morts ou portés disparus.

Méditerranée : pétrolier cherche « port refuge »

Nous ne vous avons pas parlé dans la dernière Lettre de la situation difficile du pétrolier *Castor*, victime d'une fissure de coque le 31 décembre en Méditerranée, entre l'Espagne et le Maroc, mettant une fois de plus en évidence le problème récurrent du port de refuge pour un pétrolier en difficulté. Le navire est finalement entré le 14 février dans le port du Pirée, après avoir été entièrement allégé en mer de sa cargaison d'essence, au terme d'un mois et demi d'errance en remorque à travers la Méditerranée, à la recherche d'un refuge qui lui a été refusé par le Maroc, l'Espagne, l'Algérie, Gibraltar, la Tunisie et Malte.

Galapagos : bilan de la pollution du *Jessica*

Les dernières données de la presse équatorienne sur la pollution du *Jessica* (voir Lettre du *Cedre* n° 68) font état d'une dépense totale de lutte voisine du million de dollars US, avec un bilan de quelque 140 animaux souillés, tous sauvés, dont 85 oiseaux (essentiellement des pélicans), 44 lions de mer, 6 tortues marines et 2 iguanes marins. Les autorités équatoriennes se disent déterminées à enlever l'épave. Mais les gardes-côtes américains sont repartis sans s'être jugés en situation de le faire, et ni le financement ni l'opérateur possible n'ont été trouvés pour l'instant.

Taiwan : pollution par fuel de soute

Comme celui du *Jessica*, l'échouement du minéralier grec *Amorgos* sur un récif submergé près de Lungkeng, dans le sud de Taiwan, s'est transformé en crise 4 jours plus tard, lorsque le navire a commencé à perdre la plus grande partie de ses 1 150 tonnes de fuel de soute. En affectant la zone de protection du parc national de Kenting, la pollution a mis sévèrement à l'épreuve la toute récente loi nationale sur la prévention des pollutions marines (datée de novembre 2000). Plus de 6 000 militaires et civils ont été mobilisés et les autorités responsables de la lutte se sont trouvées violemment critiquées par la presse qui leur reproche d'avoir trop tardé à agir.